

# MAIRIE DE CHATENOY 77167

## COMPTE - RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MERCREDI 12 SEPTEMBRE 2012  
20h00

### 1°) Approbation du PV de la séance du 22 juin 2012

Le PV de la séance du 22 juin est approuvé et signé par tous les membres présents.

### 2°) Décisions modificatives

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal d'un courriel de Monsieur le Trésorier concernant la contribution de la commune au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de corriger le Budget Primitif 2012 comme suit :

Désignation des articles		Recettes	Dépenses
Num / Chap. Glob.	Libellé		
60621 / 011	Combustibles	0.00	- 302.00
73925 / 014	Fonds de péréquation des recettes f	0.00	302.00
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Monsieur le Maire expose que suite à la révision du taux d'intérêt du prêt il convient d'apporter des modifications au Budget Primitif 2012.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de corriger le Budget Primitif 2012 comme suit :

Désignation des articles		Recettes	Dépenses
Num / Chap. Glob.	Libellé		
6061 / 011	Fournitures n1on 50stockables	0.00	-76.77
6611	Interêts des emprunts et dettes	0.00	76.77
<b>TOTAL</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

### 3°) Avis sur le Plan de Protection de l'Atmosphère

Les communes de l'Ile de France sont consultées sur le projet de mise à jour du Plan de Protection de l'Atmosphère (effectif depuis 2006) qui tend principalement à réduire l'impact de la pollution atmosphérique sur la santé en Ile de France et à baisser les concentrations dans l'air ambiant en oxyde d'azote, en composés organiques volatils et en particules en suspension.

Cette mise à jour apporte plusieurs changements dont une nouvelle valeur d'émission des dioxydes d'azote et de certaines particules pour les chaufferies de puissance inférieure à 2MW. Ces valeurs sont inférieures à la norme européenne et l'émission des particules émises par les transports aériens n'est pas prise en compte.

De plus, cette mesure s'étend à l'ensemble du territoire de la région Ile de France alors que la zone sensible se trouve essentiellement sur Paris et sa petite couronne.

Enfin cette mesure interdirait les feux dans les cheminées à foyer ouvert.

Au vu de toutes ces raisons le Conseil Municipal décide d'émettre un avis défavorable au Plan de Protection de l'Atmosphère de la Région Ile de France.

#### **4°) Modification des délégués du SIEOM**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de modifier les délégués du SIEOM.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'effectuer les changements suivants :

- Madame Evelyne BEAUVAIS devient déléguée titulaire
- Monsieur Victor MOREIRA DA COSTA devient délégué suppléant.

#### **5°) Avis sur le Schéma Régional de l'Eolien**

Les communes doivent émettre un avis sur ce schéma avant le 20 septembre 2012.

Au vu de ce schéma et de la proximité de ces éventuelles zones d'implantation éoliennes de la commune (notamment l'enquête publique sur le territoire de la commune d'Arville), le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents :

- émet un avis défavorable
- rappelle être très défavorable à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la commune, et ce de façon ferme et définitive.

#### **6°) Motion de soutien à la commune de Nonville**

Madame Klein, Préfète de Seine et Marne a signé l'arrêté de travaux autorisant la société ZAZA ENERGY (HESS-TOREDAOR) à mettre en place un puits de forage pour la réalisation de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux sur la commune de Nonville.

Le Maire et le Conseil Municipal de Nonville restent mobilisés sur ce dossier.

A l'unanimité le Conseil Municipal décide d'apporter son soutien à la commune de Nonville dans cette démarche.

#### **7°) Projet de salle « Les Bergeries »**

Monsieur et Madame THIERRY sollicitent l'avis de la commune pour le montage d'un dossier pour le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français dans le but de créer une salle pour la restauration des occupants des futures chambres d'hôtes, salle qui pourra également accueillir quelques expositions.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sous réserve des prescriptions suivantes :

- le parking se fera dans la propriété de Monsieur et Madame THIERRY et non sur la place de la Mairie,
- cette salle n'accueillera que des manifestations se déroulant en journée.

#### **Informations diverses**

- La brocante organisée par le Comité des Fêtes se déroulera le 16 septembre 2012.
- Un début d'étude avec le PNR est en cours afin d'envisager l'aménagement des entrées de village.
- Un arrêté interdisant la circulation des véhicules motorisés (hors véhicules agricoles) a été pris pour le chemin du Parc.
- Les subventions pour les travaux de rénovation de la Mairie ont été accordées.
- Les riverains voisins de la salle communale seront à présent avertis par courrier des dates de location .

- Un dossier de demande de labellisation Villes et Villages Etoilés a été envoyé.
- L'agent technique, Monsieur Millet, est en arrêt maladie, il conviendra de faire appel à ODE si besoin.
- Le site internet devrait être mis en place rapidement la formation ayant lieu le 25 septembre.
- La remise des armoiries de la commune se fera le 15 septembre à 10h30 en Mairie de Châtenoy.
- Une prochaine réunion de travail avec le PNR dans le cadre de la réalisation de l'atlas communal aura lieu le 19 septembre.
  - Communauté de communes du Pays de Nemours :
    - o *Petite enfance : le projet de RAM a été évoqué en commission le 10/09 et devrait rapidement voir le jour,*
    - o *Tourisme : il y a eu un retour des différentes études,*
    - o *Développement économique : le projet de la ZA de Darvault est à présent bloqué.*
- La date des vœux du Maire est à définir.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40*

**Sous la présidence de Denis Celadon, Maire**

**Etaient présents :**

Mmes Evelyne Beauvais, Picot Laurence, Pannese Magalie, Tellier Murielle  
Mrs MONSALLIE Richard – MORVAN Eric

**Absent :**

Mr MOREIRA DA COSTA Victor

**Secrétaire de Séance :**

Mme Picot Laurence

*Châtenoy, le 14 septembre 2012*

**Le Maire,  
Denis CELADON**

